



Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/59</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 64

Votants : 74 (Dont 10 pouvoirs)

POUR : 74 (100 %)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le trente septembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 23/09/2013

M. Frédéric MATHIAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Messieurs Michel ADIN ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Pierre DEFORGES ; Jean-Michel DELAHAUT ; René FRANCAERT ; Patrick FRANCOIS ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Denis LEFORT ; Jean-Paul MAILLART ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Guy PAYEN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI

Représentés : Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette BESTEL ; Monsieur Claude ANCELME donne pouvoir de vote à Madame Françoise CAPPELLE ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Madame Gisèle PIERSON ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame Pascale MELIN ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Monsieur Luc DECORNE ; Monsieur Raoul MAS donne pouvoir de vote à Monsieur Claude MOUTON ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Gildas THIEBAULT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à Monsieur Michel COLIN.

**OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHE – LOT 1 - POUR LA RENOVATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU PARC ARGONNE DECOUVERTE**

Vu la délibération n°DC2013/38 du Conseil de Communauté du 27 mai 2013 validant l'avant-projet définitif de la scénographie proposée par le cabinet Harmatan et chargeant le Président de mener la procédure de consultation ;

Considérant le rapport de mise en concurrence présenté au conseil de communauté,

Considérant les décisions d'attribution proposées et notamment celles prises par le bureau et le président de la 2C2A, par délégation du conseil de communauté,

Considérant l'avis remis par la Commission d'Appel d'Offres en date des 2 et 16 septembre 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ATTRIBUE le lot 1 « Décor, terrarium, menuiserie » comme suit :

.../....

<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant offre de base</i>	<i>Options</i>	<i>TOTAL</i>
PLASTIC STUDIO	634 620 €	Sans objet	634 620 €

- CHARGE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

